

par rapport au secteur public. Plusieurs des formes de collaboration N-S que nous examinons ici (jumelages d'ONG, coentreprises, etc.) contribueront de façon précise au renforcement des capacités des institutions non gouvernementales.

La bonne gestion des affaires publiques et la démocratisation

Une quatrième tendance de la pensée récente en matière de développement est la plus grande attention portée à la bonne gestion des affaires publiques et à la démocratisation des structures politiques et administratives. Il est de plus en plus clair que le développement social et économique dépend du fonctionnement, à tous les niveaux, du système politique et de la structure institutionnelle du pays. La bonne gestion des affaires publiques suppose l'existence de gouvernements qui doivent rendre compte de leurs activités à leurs citoyens ou à l'électorat, un appareil administratif et judiciaire raisonnablement honnêtes et ouverts et un respect essentiel des droits fondamentaux de la personne de même qu'un esprit de tolérance et d'encouragement à l'égard des associations et institutions bénévoles non gouvernementales.

Outre les effets des violations des droits de la personne sur l'émigration de travailleurs, on a constaté que le développement économique et l'esprit d'entreprise sont entravés par les politiques d'information cachottières et monopolistiques des gouvernements, qui privent les gens d'affaires de données économiques utiles. Dans le même ordre d'idées, l'intolérance à l'égard du pluralisme institutionnel (ou l'existence d'institutions indépendantes comme une presse libre et des associations professionnelles) prive la société de multiples sources d'idées et de services.

La gestion des orientations politiques et le suivi administratif

La question de la bonne gestion des affaires publiques comporte un aspect particulier dans les pays en voie de développement, car la plupart d'entre eux ont sérieusement besoin